|  |  |
| --- | --- |
| Association des Jardins Familiauxde la VILLE de RENNES*Association régie par la loi du 1er juillet 1901**Siège social* : **6, rue Arthur Fontaine** 35000 RENNES | Rennes, le ……………… |
|  |  |
| **🕾** 02 99 79 12 57Permanences : **Mardi, mercredi, jeudi**14 h 00 - 17 h 00  |  |
| Mail : jardinsfamiliaux.rennes@orange.fr<http://www.association-jardins-familiaux-rennes.fr> |  |

Référence courrier : VL/GR 2017-…..

Secteur :……………… - Jardin n° : …..

Objet : **non-paiement des frais pour impayés**

Madame, Monsieur,

Après plusieurs semaines de retard vous vous êtes acquitté(e) de la redevance due pour le jardin n° … qui est mis à votre disposition dans le secteur de ….……., sans vous acquitter des frais réclamés pour retard de paiement.

Notre règlement prévoit que les frais d’impayés se chiffrent à 5 € en cas de retard de plus d’un mois. La mention est portée sur la facture qui vous a été adressée en juillet.

Les frais de recommandé de 5,10 € sont facturés au-delà des 45 jours, lors de l’envoi d’un second rappel adressé en recommandé avec accusé de réception, avec convocation au siège.

Ces délais ont été largement étendus lors de la période estivale pour tenir compte des congés des jardiniers.

En ce qui vous concerne, ces frais s’élèvent à ……. € et vous devez-vous acquitter de ces frais.

Si nous n’avons pas reçu votre règlement à la date du ../../.. et si vous ne vous présentez pas à la convocation du ../../.. à ..h.. au siège, la procédure d’expulsion sera poursuivie. La décision de vous exclure des Jardins Familiaux sera prise lors du Comité Directeur du ../../...

Avec nos cordiales salutations.

 Le président de l’Association

 Vincent LOUVEAU